

SCHWEIGHOUSE

*autrement
reniement*

ET



communauté de
communes
REGION DE HAGUENAU

INTERCOMMUNALITÉ

Le ralliement à la ville de Haguenau a été une erreur monumentale que nous dénonçons en son temps (voir procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 3 décembre 2002 : copie sur demande pourra être communiquée).

La COM-COM de Haguenau nous a été imposée au nom d'une **manne financière** qui n'est jamais arrivée... Bien au contraire : la **dotation globale de compensation**, qui remplace l'ancienne **taxe professionnelle**, **baisse tous les ans**. En plus, la COM-COM a la possibilité de **lever un impôt supplémentaire sur les ménages**.

Par ailleurs, la cour des comptes, par la voie de Monsieur Philippe SEGUIN, l'éminent 1^{er} Président de cette haute juridiction, n'a cessé de dénoncer "**les surcoûts, l'opacité, les doublons, les compétences virtuelles, la faible mutualisation des moyens et la sous-évaluation des charges**".

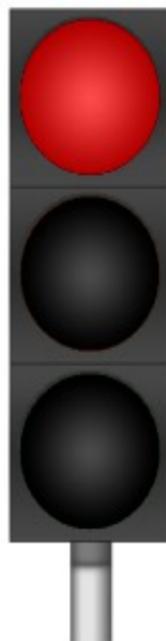
Dans le même temps, Monsieur Jean CASTEX, alors Président de la Chambre Régionale des comptes d'Alsace, déclarait : « **le domaine de l'intercommunalité est celui où le taux d'irrégularités de marchés commises est le plus élevé** ».

Nous rajouterons que cette structure **renchérit** les projets, et, **sournoisement** enlève progressivement toutes **prérogatives aux Conseils Municipaux locaux**.

La COM-COM de Haguenau ferait-elle exception ?

Dans ces conditions, nous souhaitons remettre en cause la COM-COM de Haguenau dans la version actuelle.

LE BILAN



Depuis 2008

Aucune compensation financière supplémentaire n'a été obtenue.

En 2012

Schweighouse Autrement n'a pas suivi les conseils de la Cour des comptes, car ils ont refusé la fusion de administrations communales et intercommunales et s'oppose ainsi à une meilleure mutualisation.

En 2012 toujours

La communauté de communes a été renforcée avec des nouvelles compétences et non des moindres comme la voirie ou le périscolaire